HORS-SÉRIE **AVRIL 2022**

Sevremont 2050

Quel futur souhaitable pour la commune ?
Quels objectifs opérationnels ?
Quelles propositions d'actions concrètes ?



INVITATION À LA RÉUNION PUBLIQUE

Lundi 27 juin 2022 à 20h Salle de sports - Les Châtelliers-Châteaumur

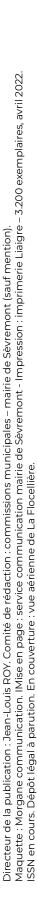
LA POMMERAIE-SUR-SÈVRE

LES CHÂTELLIERS-CHÂTEAUMUR

LA FLOCELLIÈF

SAINT-MICHEL-MONT-MERCURE







Édito

L'idée d'élaborer un projet de territoire commun à Sèvremont et à ses quatre communes déléguées est apparue rapidement après la création de la commune nouvelle en 2016.

L'ambition de ce projet de territoire est de définir une vision partagée dans un horizon moyen/long terme (5 à 10 ans) pour le développement de la commune et de ses équilibres.

Après le choix du cabinet qui allait nous accompagner dans cette démarche – le cabinet Préau –, un diagnostic du territoire a été réalisé en 2019 et s'est terminé début 2020.

Ce dernier a été élaboré avec l'aide d'environ 35 habitants volontaires du territoire, outre les élus, qui ont ainsi participé à plusieurs réunions.

Fort de ce diagnostic, le travail s'est poursuivi fin 2020 et tout au long de l'année 2021, avec la nouvelle équipe municipale, dans un contexte particulier et compliqué avec la situation sanitaire, ses périodes de confinement, afin d'élaborer ce projet de territoire.

Ce magazine a pour ambition de vous le présenter. Nous prévoyons également une réunion publique pour en parler et partager sur son contenu. Celle-ci se déroulera le lundi 27 juin 2022 à 20h à la salle de sports de Les Châtelliers-Châteaumur. Vous pouvez d'ores et déjà vous exprimer en complétant la feuille jointe ou en vous servant du QR code en répondant directement sur le site Internet.

Ce projet de territoire vise également à porter les valeurs qui sont les nôtres :

- » une attention à tout ce qui touche l'environnement et la transition écologique,
- » le développement de la solidarité,
- » la prise de décisions responsables,
- » la mutualisation des équipements et des services au profit de tous,
- » l'ouverture, le dialogue et la proximité qui contribuent à la qualité de vie collective.

Jean-Louis ROY, Maire de Sèvremont Nous avons été accompagnés dans cette réflexion par le Conseil Départemental de la Vendée, la communauté de communes du Pays de Pouzauges et le CAUE de la Vendée (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

AMBITION DU PROJET DE TERRITOIRE

Le projet du territoire vise à conforter les atouts dont bénéficie notre commune et dont les principaux sont :

- » Un cadre de vie remarquable
- » Un patrimoine architectural et paysager très riche et à préserver
- Un dynamisme économique et artisanal certain et une proximité avec d'autres pôles plus importants
- » Une attractivité touristique

Les défis à relever sont cependant nombreux :

- » Maintenir les jeunes dans la commune et accompagner le vieillissement de la population
- Préserver une animation, des équipements et des commerces dans chaque bourg
- Encourager et accélérer la transition écologique
- Valoriser et préserver le patrimoine architectural et paysager

02	ÉDITO ET AMBITION
03	ÉTAPE 1 Les scénarios
05	ÉTAPE 2 Les secteurs de cohérence
07	ÉTAPE 3 La mise en œuvre opérationnelle
08	LA POURSUITE DE LA DÉMARCHE



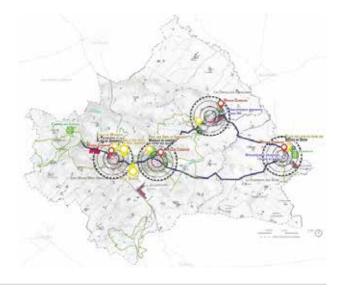
Les scénarios

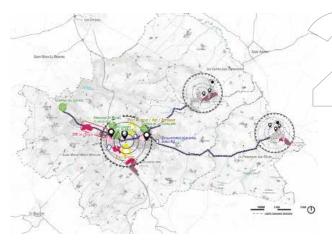
Après avoir établi un diagnostic, l'Atelier Préau a proposé et soumis à la réflexion 3 scénarios de développement possibles pour Sèvremont.

"VILLE DE VILLAGES AU CŒUR DU BOCAGE"

Poursuivre et accompagner les dynamiques en cours, favoriser un équilibre territorial au profit de la qualité de vie

- » "Bien vivre sèvremontain"
- » Soutien à l'économie locale et au tourisme, accompagnement de la tertiarisation de l'économie
- » Mutualisation des équipements dans une optique de diversification, volontarisme pour assurer la qualité du cadre de vie
- » Développement équilibré des 4 communes déléguées dans leurs spécificités





PÔLE RAYONNANT DU BOCAGE VENDÉEN

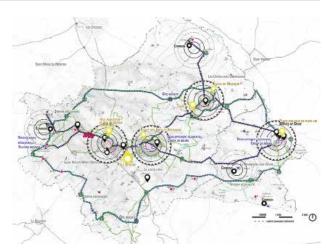
Un développement résidentiel et économique marqué et volontariste pour s'affirmer comme polarité structurante du territoire intercommunal

- » Impulsion du développement économique et développement de l'offre résidentielle
- » Sèvremont incarné par le bipôle*
- » Forte affirmation du bipôle comme coeur de commune, de par sa localisation stratégique et son offre en commerces, services, équipements

UN TERRITOIRE PIONNIER, EN TRANSITION

Une révolution sociétale, écologique et numérique

- » Exemplarité, bien-être et résilience
- » Transition écologique, sobriété, résilience du territoire et bien vivre ensemble
- » Équilibre territorial des bourgs, en intégrant les hameaux



^{*} bipôle : les communes déléguées de Saint-Michel-Mont-Mercure et La Flocellière

Les scénarios

Le scénario retenu : Sèvremont "ville de villages" au cœur du bocage

Parmi les 3 scénarios proposés par l'Atelier Préau, le groupe de travail a choisi de retenir celui qui propose de poursuivre et d'accompagnerles dynamiques en cours, afin de favoriser un équilibre territorial.

Ce scénario met en avant le "Bien vivre sèvremontain", avec un soutien à l'économie locale et au tourisme, un accompagnement de la tertiarisation de l'économie et une mutualisation des équipements dans une optique de diversification et de volontarisme, afin d'assurer la qualité du cadre de vie.

Il prévoit un développement équilibré des quatre communes déléguées dans leurs spécificités et une politique équilibrée d'accompagnement des initiatives.

caractéristiques

volonté de favoriser "une ville de villages" en promouvant les équilibres, sans concentrer l'action municipale sur le bipôle*

> chaque bourg est doté d'un rôle à jouer dans l'équilibre global de Sèvremont, en s'appuyant sur ses atouts respectifs, ses spécificités (équipement touristique rayonnant, équipement public identitaire) et en développant les liaisons douces pour créer du lien et mettre en réseau

services minimum maintenus dans chaque centre-bourg: écoles et restaurants scolaires, permanences de mairies, accueils périscolaires, bibliothèques

développement résidentiel au service d'un équilibre démographique

par l'Atelier Préau au début du projet

désir d'initier des transitions vers un modèle plus durable, déjà engagées pour certaines

de Saint-Michel-Mont-Mercure et La Flocellière

* bipôle : les communes déléquées Document de travail présenté



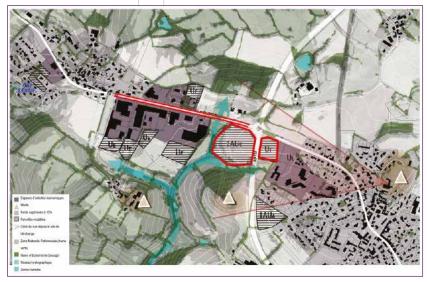
Les secteurs de cohérence

Le diagnostic établi par l'Atelier Préau et le scénario retenu par le groupe de travail ont ensuite permis d'aboutir à l'établissement de "secteurs de cohérence".

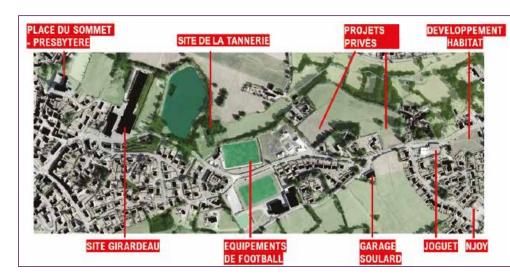
Ces secteurs de cohérence, ce sont des zones où nous allons concentrer nos efforts, en utilisant les richesses et potentiels existants. Six secteurs ont été mis en évidence :

- · L'Épaud, à Saint-Michel-Mont-Mercure,
- L'interface, sur La Flocellière et Saint-Michel-Mont-Mercure,
- Marquis de Surgères, à La Flocellière,
- · La ceinture sud, à La Flocellière,
- Les Buttes de Les Châtelliers-Châteaumur,
- Le coeur de La Pommeraiesur-Sèvre.

L'interface ▶ Communes déléquées de Saint-Michel-Mont-Mercure et La Flocellière



L'Épaud - Commune déléguée de St-Michel-Mont-Mercure A





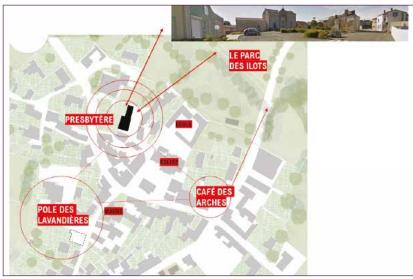
■ Marquis de Surgères -Commune déléguée de La Flocellière

Les secteurs de cohérence

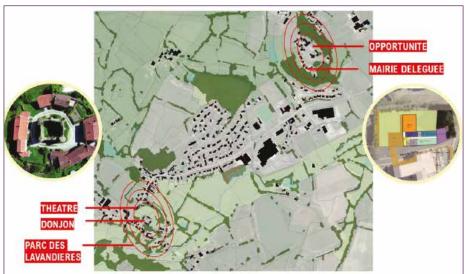




▲ La ceinture sud -Commune déléguée de La Flocellière



Le cœur -Commune déléguée de La Pommeraiesur-Sèvre ▶





La mise en œuvre opérationnelle

Auseindeces 6 secteurs de cohérence, les membres du groupe de travail ont listé un etrentaine d'actions. Certaines d'entre elles ont été abandonnées et celles retenues ne pourront être réalisées en même temps, c'est la raison pour laquelle des priorités ont été définies.

Actuellement, voici les 9 actions prioritaires :



l'évolution des salles communales

- » Suite à la création de Sèvremont en 2016, la commune est dotée d'un très grand nombre de salles.
- » Un travail de rationalisation, en concertation avec ceux qui les occupent, est en cours afin de doter la commune de belles salles répondant aux différents besoins.
- » Ce travail doit être mené avec le souci d'améliorer les services rendus et l'utilisation des salles, tout cela dans un souci d'optimisation des frais de fonctionnement et de consommation d'énergie.





le devenir du commerce de proximité de La Pommeraie-sur-Sèvre

Volonté de maintenir dans chaque commune déléguée un commerce de proximité, source de dynamisme et de services pour tous et particulièrement les personnes âgées.



l'espace Marquis de Surgères / **Notre-Dame de Lorette**

Mise en valeur de cet espace riche de lieux et patrimoines remarquables, en lui trouvant plusieurs fonctionnalités.





le Centre Technique Municipal

- » De par son historique, la commune est dotée d'un grand nombre de lieux abritant les services techniques.
- » Le regroupement en un ou deux lieux doit permettre de réduire les coûts de fonctionnement, mieux mutualiser le matériel et ainsi améliorer le fonctionnement global.



les équipements liés au football

Sèvremont compte 6 terrains:

- » le stade municipal et celui du SIVOM à La Flocellière.
- » le stade du lac à Saint-Michel-Mont-Mercure,
- » le terrain principal et un terrain d'entrainement à La Pommeraie-sur-Sèvre,
- » un terrain près de la salle de Les Châtelliers-Châteaumur.

Une étude sur la mutualisation de ces équipements est en cours avec les utilisateurs.





la place du Sommet, ses abords et la réhabilitation du presbytère à Saint-Michel-Mont-Mercure

- » Avec l'église et son archange, nous avons la chance d'avoir un site remarquable fréquenté par de nombreux visiteurs.
- » Le projet à mener vise à mieux valoriser le site, le paysage qu'il offre par le réaménagement du presbytère et du parking, autour d'un projet touristique ambitieux.

La mise en œuvre opérationnelle



la salle de théâtre, le donjon et l'école de musique de Les Châtelliers-Châteaumur

- » Renforcer la vocation culturelle de Les Châtelliers-Châteaumur.
- » Réfléchir à une meilleure mise en valeur de ces sites.
- » Concernant le théâtre, sa réhabilitation pourrait permettre d'en faire un lieu à usage culturel/artistique à l'échelle de la commune.
- » La réflexion d'une école de musique doit être menée conjointement.



la planification du développement de l'habitat

- » Développement d'une offre d'habitats variés, en dessinant les lotissements futurs de Sèvremont sur les 4 communes déléguées
- » Ces lotissements devront privilégier des implantations en centre bourg ou s'inscrire dans la continuité urbaine.

l'avenir des mairies déléguées

Au vu des constats et des enjeux identifiés, 4 hypothèses ont été mises en lumière :

- » maintien des mairies déléguées à l'identique,
- » fermeture des mairies déléguées et centralisation vers la mairie de Sèvremont,
- » évolution des mairies déléguées en maison commune (salle associative et de mariage, permanences administratives),
- » adaptation des services administratifs mobiles.



La poursuite de la démarche

Grâce à ces quelques pages, vous avez pu commencer à prendre connaissance de notre vision de Sèvremont pour l'avenir. Ce n'est qu'une première étape, que nous allons poursuivre par une réunion publique, le **lundi 27 juin 2022 à 20h à la salle de sports de Les Châtelliers-Châteaumur :** nous vous invitons à y participer. Par ailleurs, vous êtes également conviés à compléter le document joint à ce hors-série qui nous permettra de reccueillir votre ressenti, vos avis sur les différents thèmes étudiés.

Le Contrat Communal d'Urbanisme (C.C.U.), qui formalise notre projet de territoire, ne pourra pas – et n'a pas pour vocation – de traiter de tous les sujets. Toutefois, si vous pensez à des thèmes qui n'ont pas été abordés dans ces pages, n'hésitez pas à le faire savoir lors de la réunion publique ou via le formulaire en pièce jointe.

À l'issue de la réunion publique, des groupes de travail, composés d'élus et d'habitants de la commune, seront constitués (sous une forme qui reste à définir). Car c'est bien ENSEMBLE et pour notre BIEN VIVRE COMMUN que nous souhaitons poursuivre le développement de Sèvremont.

